



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabagisme

Question écrite n° 14649

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la lutte contre le tabagisme. Un rapport de la Cour de comptes insiste sur le fait que les politiques de lutte contre le tabac ne vont pas assez loin. En effet, le tabac est à l'origine de 73 000 morts par ans et coûte près de 12 milliards d'euros à la sécurité sociale. La Cour des comptes recommande un renforcement de l'information et de la prévention et l'application stricte de l'interdiction de vente aux mineurs. Elle demande comment le Gouvernement entend-il intensifier la lutte contre le tabac, notamment auprès des mineurs.

Texte de la réponse

La lutte contre le tabagisme est un enjeu majeur en France qui connaît un niveau de consommation de tabac préoccupant marqué par une reprise à la hausse ces dernières années. Le tabagisme constitue, avec 73 000 morts par an, la première cause de mortalité évitable. Si les campagnes de prévention participent à la réduction du tabagisme, elles ne constituent toutefois qu'un des éléments de cette politique. Pour répondre à ce constat et aux recommandations de la Cour des comptes de la fin 2012, le Gouvernement entend saisir la triple opportunité de l'élaboration de la stratégie nationale de santé et de la future loi de santé publique, d'un nouveau plan cancer annoncé par le Président de la République et du futur plan gouvernemental de lutte contre les conduites addictives coordonnée par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT). Sans attendre, la ministre des affaires sociales et de la santé a lancé à l'occasion de la journée mondiale sans tabac le 31 mai la campagne 2013 de prévention réalisée par l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Cette campagne de communication se répartira sur trois périodes dans l'année (mai, septembre et octobre) et ciblera les fumeurs de 25 à 49 ans en intention de s'arrêter mais également les jeunes fumeurs et non fumeurs entre 14 et 19 ans.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14649

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7634

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7443